

Préfecture

Direction des Sécurités

Bureau des Élections et de la Représentation de l'État

Montpellier, le

Affaire suivie par : SM Tél. : 04.67.61.68.49

 $Courriel: \underline{pref-decorations@herault.gouv.fr}$

Dématérialisation du SIDH / Médailles MHRDC

pour la promotion du 1^{er} janvier 2021

déposer vos demandes de médailles en ligne

entre le 15 septembre et le 31 octobre 2020

en suivant les consignes suivantes.

<u>Comment déposer une demande de médaille d'honneur régionale, départementale et communale en ligne ?</u>

1) Prérequis informatique

Pour la saisie des dossiers depuis internet, les navigateurs supportés sont :

Navigateur	Version minimum
Chrome	50
Firefox	50
Internet Explorer	10
Safari	10

2) Lien de la médaille demandée

Le dépôt des demandes de médaille d'honneur est accessible depuis le portail :

<u>Démarches Simplifiées</u>. Pour déposer une demande en ligne, utiliser **le lien ci-dessous.** (**Attention :** Pensez à vérifier que le candidat relève bien de cette médaille)

Pour la médaille régionale, départementale et communale :

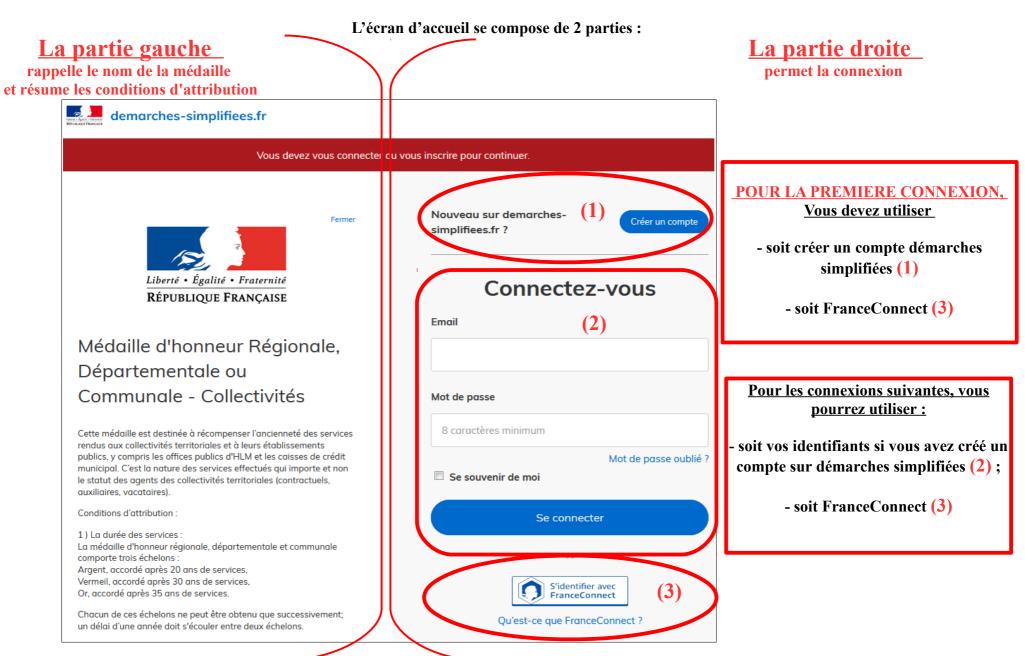
L'employeur dépose la demande.

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, y compris les offices publics d'HLM et les caisses de crédit municipal.

Cliquez sur le lien: https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc

3) Connexion au portail Démarches Simplifiées.

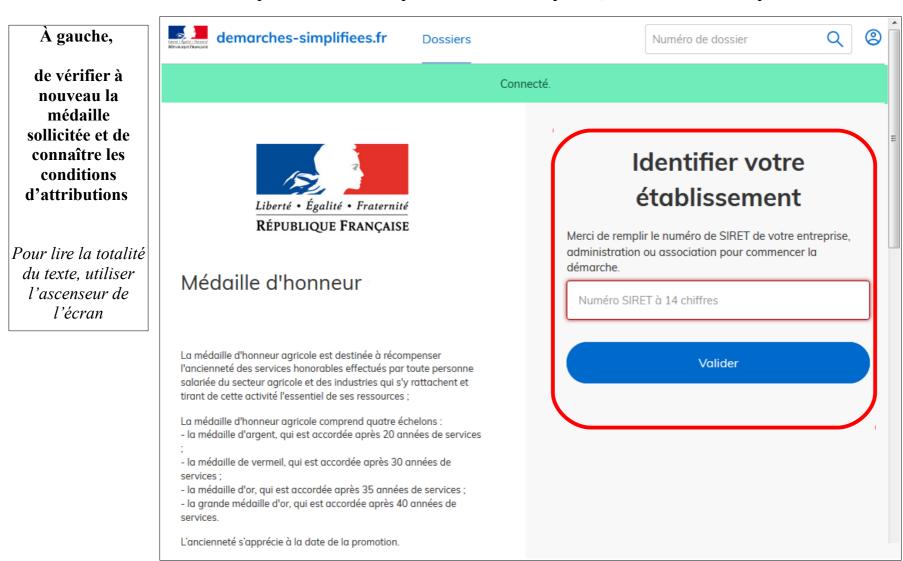
Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».



4) Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

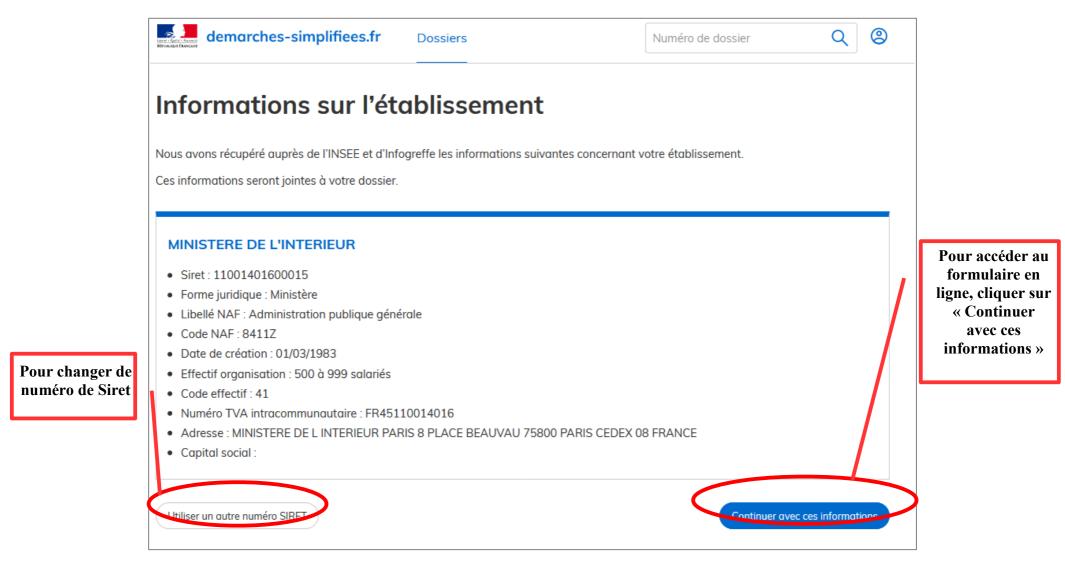


A droite,

De saisir le numéro de SIRET de l'employeur puis De valider

4) Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.



Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.